



# Que se passe-t-il à Feigères ?

Bulletin de mars 2019 • N° 03

## Le repas des aînés

**Comme chaque année, le repas des aînés a réuni près de 130 convives.** Le délicieux repas préparé par Jean-Michel Richoux, le plateau du berger agrémenté de différents fromages, dont la spécialité locale de Jonas Côme, ont été appréciés par tous. L'animation partagée entre chants et tours de magie a rythmé l'après-midi, tandis que le service assuré par les élus en tenue rouge et noir était en accord avec le thème de cette année : « les coccinelles », bricolées et offertes par l'association aux Fils d'Or et d'Argent.

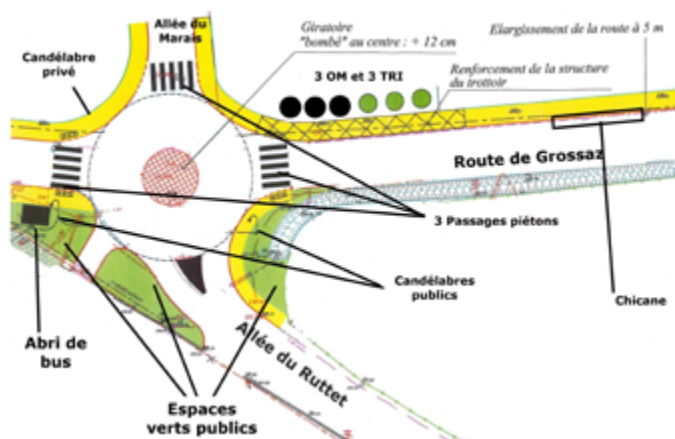


## VOS ÉLUS VOUS INFORMENT



### Travaux secteur de Grossaz

**Comme annoncé précédemment, six conteneurs ont été installés à la sortie du nouveau lotissement l'Amaryllis, allée du Marais. Trois sont destinés au tri sélectif, trois autres aux ordures ménagères.** À signaler que les trois conteneurs d'ordures ménagères ne seront utilisables que fin mars, quant aux trois autres, ils le seront dès l'achèvement des travaux (plateforme, enrobés...). Ces travaux entrent dans le cadre du Projet Urbain Partenarial signé avec la SCCV L'AMARYLLIS, à savoir : la création d'un giratoire à l'intersection allée du Ruttet/route de Grossaz/allée du Marais et de trois passages pour piétons ; la réalisation



d'un trottoir du chemin de Chez Villet à l'allée du Marais, et une continuation de celui-ci jusqu'au chef-lieu est projetée ; l'élargissement de la voirie à 5 m, la création d'une chicane pour ralentir la circulation ; la pose de deux candélabres publics ; l'aménagement d'espaces verts publics ; la pose d'un Abrisbus par la CCG .

**À noter que le secteur route de Grossaz/route de Pré-Vally (à l'entrée du lotissement de chez Villet)/chemin de chez Villet/allée du Ruttet sera réglementé à 30 km/h.** L'arrêté de limitation de vitesse est signé afin que la verbalisation par la police municipale soit effective.

# VOS ÉLUS VOUS INFORMENT

## ÉCOLE : PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

La réunion d'inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire 2019/2020 aura lieu **le mardi 2 avril 2019 à 18h30 à l'école**. Plus d'informations au ☎ **04 50 49 00 36**.

### PERMANENCE ÉLECTORALE :

### INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

**SAMEDI 30 MARS 2019 DE 9H À 11H, EN MAIRIE**

## AGENDA & ASSOCIATIONS



**JEUDI 4 AVRIL 2019 À 20H**  
CONSEIL MUNICIPAL



**SAMEDI 4 MAI 2019 À 20H30**  
THÉÂTRE DES FOUSGÈRES

## CIRQUE ÉPHÉMÈRE : STAGES PENDANT LES VACANCES DE PÂQUES



Vous êtes passionné par les arts circassiens ou curieux de les découvrir, et vous avez entre 6 et 70 ans! **Nous vous proposons des stages d'une semaine sur la piste de notre Cirque éphémère, pour la période du 15 avril au 28 avril 2019.** Au programme : jonglage, boule, rola-bola, fil, acro, monocycle, échasses, trapèze, etc. Et chaque vendredi à 17h, présentation du spectacle dont vous serez l'un des artistes (entrée gratuite). Du lundi au vendredi de 10h à 16h, à Grossaz (Feigères). 160 € la semaine (prix famille). Un pique-nique peut être apporté par les stagiaires désireux de rester sur place entre 12h et 14h.

Contactez-nous au ☎ **06 80 25 82 63**

ou par mail : [massard.salsi@gmail.com](mailto:massard.salsi@gmail.com).

## LE THÉÂTRE DES FOUSGÈRES VOUS PROPOSE

un concert spectacle – festival de chants, danses, mimes, d'humour et d'amour – par le duo explosif **LE GUINGUETTE SHOW - MUSETTE DÉGIVRÉE** qui a déjà séduit de nombreux spectateurs. La blonde et la brune par leurs reprises décalées de chansons des années 60 à 80 vous réservent une soirée inattendue, **samedi 4 mai 2019 à 20h30 à la salle polyvalente de Feigères**. Buvette, petite restauration et en ouverture chants et accordéon par Elsa Arawi.

## MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612  
74166 Feigères Cedex

Tél. **04 50 49 24 60** - [www.feigeres74.fr](http://www.feigeres74.fr)

### Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h

Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2019

#### 1. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget de 2019

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, conformément à l'article L1612-1 du Code général des Collectivités territoriales, l'exécutif de la Commune peut, jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation du Conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts à la section d'investissement du budget précédent.

Le montant total des crédits au Chapitre 21 ouvert au budget 2018 est de 141 000 €, et au Chapitre 23 de 347 000 €, soit un total de 488 000 €. Par conséquent, le quart des crédits pouvant être ouvert avant le vote du budget primitif 2019 s'élève à :  $488\,000/4 = 122\,000$  €. À savoir :

- Chapitre 21 : 35 250 €
- Chapitre 23 : 86 750 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident d'autoriser l'ouverture des crédits d'investissement 2019 selon la répartition ci-dessus.

#### 2. Dépôts des demandes d'autorisations d'urbanisme

- SCCV FEIGÈRES RÉSIDENCE PERSPECTIVE : constructions de 34 logements, à Malchamp  
Modifications : déplacement de l'accès du sous-sol, de places de parking visiteurs, du calvaire, de l'entrée du bâtiment A, de l'entrée du local à vélos du bâtiment B, de menuiseries, inversement de place PMR, création de deux édicules pour l'escalier accédant au sous-sol du RDC, suppression de balcons, suppression de claire-voie sous faitages des lucarnes, modifications des hauteurs des faitages des lucarnes.
- SCCV L'AMARYLLIS : construction de 19 logements, allée du Marais  
Modification : classification des logements.

#### 3. Déclarations préalables

- REMIZE Elisabeth : pose de panneaux solaires sur l'abri - Chemin de l'Église
- BONNEFOY Johann : extension de leur logement - Route de l'Agnellu
- THEURILLAT Valérie : pose d'une piscine - Allée de la Passerelle.

## ÉTAT CIVIL

### • BIENVENUE À •

**Claudie**, née le 19 février 2019 au foyer de  
Mélanie Aucant et Rafaël Bresson  
48, route de Présilly

**Anton**, né le 25 février 2019 au foyer de  
Marjorie Duchesnes et Mathieu Charpin  
124, chemin de la Scierie

*Toutes nos félicitations.*

### • DÉCÈS •

**Bruno Rambosson**, le 10 mars 2019 à l'âge de 79 ans.  
*Toutes nos condoléances à sa famille.*



Directeur de la publication :  
Guy Roguet

Rédacteur en chef :  
Laurent Vanderschaeghe



MIXTE  
Papier issu de  
sources responsables  
FSC® C012623